

PROJET PEDAGOGIQUE

ECOLE MULTISPORTS



SAISON 2021-2022

Du 11 septembre au 18 juin



L'ÉCOLE MULTISPORTS

Est un dispositif initié et mis en place par le service Sports Loisirs du Sport Athlétique Mérignacais. (SAM)

Notre École Multisports cherche à éduquer, stimuler, transmettre le goût du sport et de l'effort, développer l'esprit d'équipe, le respect des règles et des autres. Principes appliqués en respectant les capacités d'évolutions cognitives, affectives et motrices de chaque enfant.

Notre approche sportive se limite à l'éveil, l'initiation, et la découverte, en aucun cas ne prépare à la compétition ; de ce fait, notre école multisports n'entre pas en concurrence avec les sections du SAM. Notre approche et notre méthode permettent aux enfants indécis de s'essayer dans de nombreux domaines et de choisir un sport plus précisément et le cas échéant, de le pratiquer à terme au sein d'une de nos sections.

Notre école se décompose en 4 tranches d'âge :

- ✚ La Petite Enfance pour les enfants nés en 2018 : l'objectif est d'appréhender la motricité des jeunes enfants sous forme de jeux éducatifs.
- ✚ L'éveil pour les enfants nés en 2017 : l'objectif est d'éveiller, par les jeux sportifs, les jeunes enfants aux activités sportives.
- ✚ Les Kids pour les enfants nés en 2016 : l'objectif est de les guider vers une famille sportive en leur faisant découvrir un groupement d'activités.
- ✚ Les Juniors pour les enfants nés entre 2015 et 2011 : l'objectif est de les amener vers une section sportive du SAM en leur faisant découvrir une multitude d'activités. Les Juniors pourront en fin d'année, soit rejoindre une section du SAM vers un sport qu'ils ont affectionné, soit poursuivre le multisports, au sein du Multisports Ados à partir.

NOS OBJECTIFS

Le service Sports Loisirs œuvre pour qu'au sein de ces actions, les adhérents et tout particulièrement les enfants puissent trouver leur place dans un groupe et s'inscrire dans un projet commun.

Le service fonde ses objectifs éducatifs en direction de 5 axes principaux :

- ✚ L'ouverture
- ✚ Le respect
- ✚ L'autonomie
- ✚ La solidarité
- ✚ La responsabilité

Pour inscrire sa démarche dans ces différents axes, notre École Multisports doit répondre à 4 objectifs :

SOCIAL ET MORAL



Vivre en collectivité ; respecter les autres et soi-même ; s'adapter à des règles communes.

Garantir la mixité en tenant compte du sexe, du milieu social et du handicap de chacun.

Se familiariser et adopter un comportement éco-citoyen.

Favoriser l'échange entre enfants ; éducateurs ; familles.

Trouver son identité tout en s'intégrant dans le groupe et son cadre.

AFFECTIF



Acquérir une connaissance de son corps et de l'hygiène de vie.

Découvrir des nouvelles sensations.

Identifier et appréhender des rôles différents suivant les activités et les situations.

Gérer ses émotions face à des nouvelles situations et de nouveaux environnements.

Accepter les décisions des éducateurs et des arbitres.

CULTUREL



Découvrir la culture sportive : respect de l'adversaire, du co-équipier, de l'arbitrage et des règles ; sens de l'effort ; coopération...

Sensibiliser à l'environnement naturel, culturel ...

Proposer une complémentarité à l'offre locale.

PHYSIQUE ET MOTEURS



Développer la motricité à travers la mise en place de différentes activités physiques, sportives et ludiques.

Chercher à développer de nouvelles habilités motrices chez l'enfant (coordination, adresse, force, vitesse) grâce à leur logique interne propre, enrichie par l'apport de variables mises en place par nos éducateurs.

Aider à développer son autonomie en acquérant des savoirs-faires techniques et savoir-être.



NOS MOYENS

HUMAINS



Notre équipe d'animation est constituée d'une directrice, d'un éducateur référent et d'un éducateur multi-activités par groupe. Le personnel de l'École Multisports se répartit entre salariés du SAM, tous qualifiés en encadrement sportif, et stagiaires BAFA/BPJEPS.

L'équipe d'animation est garante de l'application des règles et des objectifs du projet pédagogique.

MATERIELS



Les équipements municipaux, prêtés à titre gratuits par la ville de Mérignac. (Salles de sport, terrain de jeux, salle de gym, espace aquatique...)

Le matériel pédagogique, en bon état, varié et adapté, appartient au SAM Omnisports, à la municipalité à travers le service des sports ou loué à des prestataires extérieurs.

Le matériel bureautique et administratif du service Sports Loisirs.

FINANCIERS



Participation de la municipalité.

Participation des familles.

Subvention de la C.A.F.

Subvention du Conseil Départemental.

STRATEGIE

Période de fonctionnement

Du 11 septembre 2021 au 18 juin 2022, selon l'âge de l'enfant, les mercredis après-midi ou les samedis matin, hors vacances scolaires. Un accueil est prévu 15 min avant et après chaque séance sportive.

Information

L'information auprès des enfants et des parents se fait en amont des inscriptions dans les lieux fréquentés de la Ville. Nous utilisons aussi nos supports numériques tels que le site internet du SAM Omnisports et du SAM Sports Loisirs ; les réseaux sociaux ainsi que le fichier adhérent du SAM et ses sections.

Le service, soucieux de communiquer avec ses adhérents, transmettra toutes les informations ponctuelles via l'application TELEGRAM : modification de créneaux ou de salles, annulation ou report de séances, actualités sanitaires... Chaque famille recevra en début de saison un lien par email ou SMS pour rejoindre le groupe Telegram de leur enfant à notre École Multisports, et ainsi ne manquer aucune information.

Inscription

Les inscriptions des enfants se font à partir du mois de juin au bureau du SAM Sports Loisirs au 1er étage de la maison des associations, située 55 avenue du Maréchal Lattre de Tassigny, 33700 Mérignac, ou en ligne sur notre site internet www.samsportsloisirs.com rubrique «Enfants 3/10ans». Attention, nous ne prenons que les dossiers complets et les places sont limitées. Un certificat médical au nom de l'enfant sera demandé à chaque nouvelle saison sportive, uniquement si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions du questionnaire de santé. En effet, dans le cadre de la loi d'accélération et de simplification de l'action publique du 7 décembre 2020, et conformément au décret n° 2021-564 du 7 mai 2021 relatif aux modalités d'obtention et de renouvellement d'une licence d'une fédération sportive publié au Journal Officiel, le certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport pour les enfants est remplacé par un questionnaire de santé rempli par l'enfant et ses parents. Cependant, si vous répondez OUI à une ou plusieurs des questions, vous devez consulter votre médecin et fournir OBLIGATOIREMENT un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport.

Organisation

Les enfants sont inscrits pour la saison sportive entière et effectuent l'apprentissage de cinq disciplines.

Les activités proposées peuvent se décliner en plusieurs familles. Elles vont être abordées de manière ludique pour favoriser l'apprentissage sportif, mais également la connaissance (histoire, règles...) et l'environnement (pour les activités de pleine nature ou de glisse).

Tarification

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial (QF) mensuel.

Niveau	QF mensuel	Tarif
1	Moins de 500€	170€
2	Entre 501€ et 1500€	185€
3	Plus de 1501€	200€



EVALUATION

Pour pouvoir dispenser d'un service de qualité, il est indispensable de disposer de moyens d'évaluation, qui vont permettre une analyse complète et proposer des perspectives d'évolutions :

- ✚ L'équipe d'animation va, par l'intermédiaire de réunion d'équipe, pouvoir juger de son travail et de son implication dans le fonctionnement du dispositif, tout au long de la saison.
- ✚ Un questionnaire de satisfaction peut être proposé pour prendre en compte les avis et observations des familles. Une prise d'informations plus informelle se fait durant les échanges parents/éducateurs au moment des séances d'activités. De plus, est pris en compte l'avis des enfants tout au long des cycles.
- ✚ La hiérarchie va pouvoir également évaluer le dispositif de « l'École Multisports » après analyse des bilans de l'équipe d'animation. Mais aussi à travers une observation ponctuelle des activités ou d'un entretien avec les familles.

QUI SOMMES NOUS

Le service Sports Loisirs est une école multisports offrant l'occasion à tous de s'initier à plusieurs activités physiques et sportives tout au long de la saison.

Ce service a pour objet de former à la responsabilité, au civisme et à l'autonomie, par la pratique d'activités physiques, sportives et de plein air.

Elle contribue ainsi à l'éducation globale et permanente des enfants, des adolescents, des adultes et des seniors.

« Pour ne laisser personne au bord du terrain »

Contactez-nous

Sport Athlétique Mérignacais - Service Sports Loisirs

Maison des Associations de Mérignac

55 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

33700 Mérignac

Cheffe de service : Faustine Mourguet / 06 27 74 17 63

Responsable : Amandine Vernet / 06 95 09 29 12

Courriel : spl@samerignac.fr

Site Internet : www.samsportsloisirs.com

